



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 13ème législature

### centres médico-sociaux

Question écrite n° 90536

#### Texte de la question

M. Michel Raison attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur les disparités susceptibles d'être relevées en matière d'offre médico-sociale selon les départements. En effet, si l'État a souhaité mieux coordonner et piloter ses interventions grâce à la création des agences régionales de santé, il n'en reste pas moins que chaque conseil général compétent en la matière est libre d'arbitrer ses propres priorités politiques et les engagements financiers qui en découlent, notamment pour ce qui concerne les personnes handicapées et les personnes âgées. C'est la raison pour laquelle il souhaite obtenir différentes statistiques sur l'état des lieux qui peut être dressé en 2010 dans le champ médico-social en Franche-Comté. À titre d'exemple, il la remercie de lui indiquer, département par département, le nombre pour 1 000 habitants de places en hébergement (en distinguant les catégories d'hébergements selon qu'ils soient complets, temporaires, d'accueil de jour et spécifiques Alzheimer), ainsi que le nombre de places en soins de suite et de réadaptation (SSR), en établissement pour adultes handicapés, en établissement pour enfants handicapés et en instituts thérapeutiques, éducatifs et pédagogiques (ITEP).

#### Texte de la réponse

Le tableau ci-dessous détaille les données d'équipement médico-social des départements de la région Franche-Comté en ce qui concerne les établissements d'accueil pour personnes âgées et pour enfants et adultes handicapés.

Départements	Catégorie	Nombre de structure	NOMBRE DE PLACES		POPULATIONS (tranche d'âge)			TAUX D'ÉQUIPEMENT pour 1 000 selon catégories et tranche d'âge	
			Autorisées	Installées	0 - 20	20 - 60	+ de 85	Places autorisées	Places installées
Doubs	Maison de retraite	45	3 590	3 284	131 655	280 875	10 728	335	306
	logement-foyer	12	635	587				59	55
	Centre de jour	5	44	39				4	4
	Enfants handicapés	29	1 138	1 110				9	8

- dont ITEP	4	129	129	1	1					
Adultes handicapés	66	2 568	2 384	9	8					
Jura	Maison de retraite	50	2 847	2 555	63 858	131 511	7 332	388	348	
	logement-foyer	16	876	862				119	118	
	Centre de jour	1	12	12				2	2	
	Enfants Handicapés	10	487	475				8	7	
	- dont ITEF	2	83	83				1	1	
	Adultes handicapés	32	1 401	1 349				11	10	
Haute Saône	Maison de retraite	30	2 148	2 148	58 194	123 258	5 865	366	366	
	logement-foyer	9	408	396				70	68	
	Accueil temporaire	1	30	30				5	5	
	Enfants Handicapés	12	459	451				8	8	
	- dont ITEF	1	48	48				1	1	
	Adultes handicapés	23	1 050	1 043				9	8	
Territoire de Belfort	Maison de retraite	11	1 258	1 222	36 048	75 7611	3 207	392	381	
	Logement foyer	4	84	84				26	26	
	Enfants Handicapés	7	340	338				9	9	
	- dont ITEF	1	19	19				1	1	
	Adultes handicapés	16	613	533				8	7	

Source : INSEE pour les populations et FINESS au 31 décembre 2010.

Depuis la réforme de la « tarification à l'activité », il n'y a plus de notion de place dans le secteur sanitaire : les données des soins de suite et de réadaptation ne sont donc plus disponibles. Enfin, s'agissant des accueils de jour spécifiques Alzheimer, la répartition de l'offre par départements se présente comme suit à la fin de 2010 : 126 places autorisées, dont 69 installées pour le Doubs ; 45 places autorisées, dont 26 installées pour le Jura ; 12 places autorisées et installées pour la Haute-Saône ; 75 places autorisées, dont 65 installées pour le Territoire de Belfort.

## Données clés

**Auteur :** [M. Michel Raison](#)

**Circonscription :** Haute-Saône (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 90536

**Rubrique :** Institutions sociales et médico-sociales

**Ministère interrogé :** Santé et sports

**Ministère attributaire :** Solidarités et cohésion sociale

## Date(s) clé(s)

**Date de signalement :** Question signalée au Gouvernement le 24 mai 2011

**Question publiée le :** 12 octobre 2010, page 11101

**Réponse publiée le :** 31 mai 2011, page 5865